

Et Denis Robert créa l'info

RENCONTRE

Hier, Denis Robert a présenté son dernier projet, infodujour.com. Le site « novateur » est encore loin d'ouvrir. Il divise ses créateurs.



CLÉMENTINE VERGNAUD

Le projet est ambitieux. En janvier 2013, Denis Robert (de son propre aveu plasticien, réalisateur de docs et accessoirement journaliste), ses confrères Marcel Gay et Thierry Gadault annoncent l'arrivée d'un nouveau *pure player*. Leur but : « Imposer Infodujour.com comme le principal site français d'informations en ligne, en couvrant l'ensemble de l'actualité parisienne et régionale. » À la clé, l'embauche « en CDI » de deux journalistes dans chacune

des 26 régions françaises. Pourtant, à trois mois du lancement du site, l'objectif est loin d'être atteint. L'équipe ne compte que trois journalistes : les créateurs. Qui se disputent sur la ligne éditoriale.

Un projet à 100 millions d'euros

« C'est dur de fédérer tout le monde autour d'un même projet », reconnaît Denis Robert. Les désaccords concernent le public visé par Infodujour.com. Un des trois créateurs souhaite concurrencer la presse quotidienne régionale. Denis Robert préfère se recentrer sur des sujets plus nationaux. « Je crois au modèle économique que je développe, justement parce qu'il est national. » Un idéal aux antipodes du projet de départ. Car si Denis Robert assure disposer de 10 millions d'euros, « pour un modèle régional, ce n'est pas 10 mais 100 millions qu'il faudrait ».

Utopiste ? L'ancien journaliste de *Libération* se défend : « Je n'ai jamais fait de promesses en l'air. » Et attaque : « La PQR, c'est la catastrophe. Les sites

locaux ont d'énormes problèmes et personne n'a trouvé la solution. » L'avenir, assure-t-il, « c'est le Web. » Un Web payant, via des abonnements. Là encore, le projet est ambitieux : « Il faudrait 100 000 abonnements à 60 euros dans les trois ans. » Alors même que *Médiapart* plafonnait à 75 000 abonnés en avril 2013, cinq ans après sa création. Exit donc « un modèle à la *Médiapart* dans chacune des 26 régions ». Denis Robert n'hésite pas, aujourd'hui, à prendre ses distances avec le *pure player*. Et remet en cause, avec une bonne dose de mauvaise foi, le succès du site créé par son meilleur ennemi, Edwy Plenel : « Ça ne marche pas tant que ça, ce n'est pas pour rien qu'ils font des abonnements à 1 euro. » Pour un essai de quinze jours, oublie-t-il de préciser.

Hier, ce qu'il n'a pas oublié, c'est de s'offrir une séance de dédicace. À l'honneur, son dernier livre, *Une vue imprenable sur la folie du monde*. Celle sur son projet est plus improbable.

Madjéné SANGARÉ et Clémentine VERGNAUD

“Ils sont ignares en droit social”

PROTECTION

La commission juridique du SNJ s'alarme d'une précarisation grandissante du métier de journaliste.

François Ollier, secrétaire général, et Raoul Advocat, tous deux journalistes à France 3, font le même constat : à leur arrivée dans la commission juridique du SNJ, ils ont découvert un métier plus précaire qu'ils ne le soupçonnaient. Certes, les journalistes pigistes sont les plus touchés mais ils ne sont pas les seuls.

La plupart des appels à l'aide viennent de la presse écrite. « Les rédactions sont plus petites, avec des journalistes isolés, sans interlocuteur », analyse François Ollier. Un journaliste seul est donc un journaliste vulnérable. D'autant plus que la majorité d'entre eux « sont ignares en droit social ». Les entreprises saisissent cette opportunité pour précariser encore davantage la profession. « L'idéalisme de

certaines journalistes se retourne contre eux », regrette Raoul Advocat.

Pour les pigistes, la situation est encore plus préoccupante. Car ils sont seuls et soumis à une relation hiérarchique à sens



GUILAUME LE ROUX

François Ollier (à g.) et Raoul Advocat.

unique. Plus leur nombre augmentera, plus les difficultés risquent de s'accroître. Or, en 2012, selon l'Observatoire des métiers du journalisme, les pigistes sont 17,6% des journalistes encartés. Si on ajoute les CDD, la précarité touche 21,3% des journalistes.

Le SNJ essaye d'éveiller les consciences. « C'est l'objectif de la permanence téléphonique et physique », indique Raoul Advocat. Le développement de statuts illégaux, comme l'auto-entrepreneuriat ou le *free-lance* (à ne pas confondre avec le statut de pigiste), constitue un nouveau défi. C'est l'un des enjeux de lutte pour une profession réellement encadrée car, rappelle François Ollier, « un journaliste doit être obligatoirement salarié ».

Mathieu LIGNEAU